

République Algérienne Démocratique et Populaire

People's Democratic Republic of Algeria

Ministère de l'Enseignement Supérieure et de Recherche Scientifique

Ministry of Higher Education and Scientific Research

Université des Sciences et de la Technologie

« Mohamed BOUDIAF » D'ORAN

The University of Science and Technology of Oran « Mohamed Boudiaf »

Institut d'Education Physique et Sportive

Institute of Physical Education and Sport



Conseil de l'Institut d'Education Physique et Sportive

Rédigé par

Le conseil de l'Institut

Jeudi 20 juin 2024

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION	03
2.	FORMATION PEDAGOGIQUE EN GRADUATION	05
3.	FORMATION DOCTORALE	25
4.	RECHERCHE SCIENTIFIQUE	31
5.	EVALUATION DES ACTES DE COOPERATION	35
6.	VIE ESTUDINATINE	37
7.	DOCUMENTATION	41
8.	RESSOURCES HUMAINES ET BUDGETAIRES	44
9.	PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET 2024	52
10.	CONCLUSION	54

1.INTRODUCTION

L'institut est administré par un Conseil d'Institut qui valide ses grandes orientations en termes de recherche, formation et innovation.

Le Conseil d'institut délibère et se prononce sur toutes les questions liées aux activités de l'institut, notamment :

- Les plans de développement à moyen et long terme.
- Les plans, programmes et budgets annuels et les rapports relatifs à leur exécution.
- Les projets de cahier des charges de prescription relatives aux missions de service public et les rapports relatifs à leur exécution.
- Les comptes annuels de gestion et les rapports correspondants.
- Le règlement intérieur du conseil d'administration.
- Les orientations générales en matière d'organisation structurelle et de politique du personnel.
- Le règlement financier de l'institut.
- La désignation du commissaire aux comptes.
- Les modifications des statuts de l'institut.
- La prise ou la cession de participation dans les organismes de production ou de recherche en rapport avec son objet.
- Les projets de programmes d'investissement, d'aménagement, d'équipement et d'extension de l'institut.

Pour atteindre ses objectifs, l'Institut doit s'appuyer sur:

- Un corps professoral hautement qualifié et expérimenté.
- Des infrastructures modernes et des équipements de pointe.
- Un environnement pédagogique et scientifique stimulant.

L'I.E.P.S propose une gamme de formations dans le cadre du système LMD (Licence-Master-Doctorat):

1. Education Physique et Sportive: 1 filière : 1 Licence et 1 Master.

2. Entraînement Sportif : 1 filière ; 1 Licences et 1 Master.

Cette diversité de formations permet aux étudiants de l'I.E.P.S de trouver la filière qui correspond le mieux à leurs aspirations et à leur vie professionnelle.

En plus de ses formations en Licence et Master l'I.E.P.S propose également une offre de formation doctorale riche et diversifiée.

L'institut abrite 1 laboratoire de recherche. Les travaux de recherche menés au sein l'I.E.P.S visent à:

- Contribuer à l'avancement des connaissances scientifiques et technologiques.
- Répondre aux besoins du développement socio-économique du pays.
- Former de jeunes chercheurs de haut niveau.

2. LA FORMATION PEDAGOGIQUE EN GRADUATION :

En 2023-2024, l'effectif total de l'I.E.P.S en graduation s'élève à 549 étudiants, répartis comme suit :

- 394 étudiants en Licence.
- 155 étudiants en Master.

En 2023-2024, on compte 13 doctorants inscrits dans les différentes formations doctorales de l'I.E.P.S.

Cette attractivité croissante de l'I.E.P.S s'explique par plusieurs facteurs:

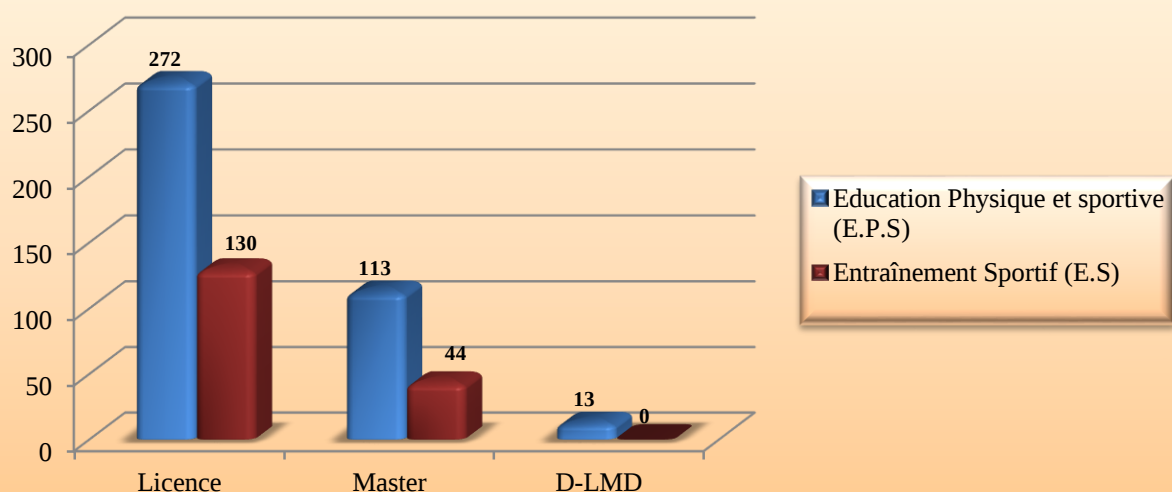
- La qualité de l'enseignement dispensé par un corps professoral de haut niveau.
- La diversité des formations proposées répond aux aspirations des étudiants.
- Le dynamisme de la recherche scientifique au sein de l'I.E.P.S.
- Les équipements de pointe mis à la disposition des doctorants.
- L'insertion professionnelle réussie des diplômés de l'I.E.P.S.

La répartition des effectifs par filière est résumée dans le tableau suivant et est illustrée par la figure ci-dessous:

Répartition des effectifs étudiants par filière de l'année 2023/2024

Filière	Licence	Master	D-LMD	Total
Education Physique et sportive (E.P.S)	263	111	13	387
Entrainement Sportif (E.S)	131	44	0	175
Total	394	155	13	562

Répartition des effectifs des étudiants par filière



L'institut compte parmi ses étudiants deux (02) étudiants étrangers provenant de Palestine et Egypte.

Pour l'année universitaire 2022/2023, l'institut a réalisé un taux de réussite de **82%** (**87%** en cycle Licence et **72%** en cycle Master), et a délivré **149** diplômes en graduation et **07** diplômes en Post-Graduation répartis comme suit :

- **Licence: 78** Diplômes avec un taux de réussite de **98%**.
- **Master: 71** Diplômes avec un taux de réussite de **82%**.
- **Doctorat LMD: 07** Soutenances.
- **02 Diplômes start-up.**

En termes d'encadrement, l'institut compte **67** enseignants (dont **24** soit **34,32%** sont de rang magistral, **02** Maîtres de Conférence B, **05** Maîtres Assistants et **37** vacataires) et **41** ATS (dont **17** soit **41,46%** sont de la catégorie de conception), ce qui lui confère un taux d'encadrement moyen très appréciable d'environ **1 enseignant pour 21 étudiants** en graduation et **1 ATS pour 13 étudiants**.

Pour l'année 2023/2024, l'institut assure des enseignements dans un seul domaine de formation LMD répartis sur deux (02) filières.

Répartition par filière des offres de formation Licence et Master

Cycle	Activité physique et sportive éducative	Entrainement sportif	Total
Licence	1	1	2
Master	1	0	1
Total	2	1	3

2.1-LA FORMATION EN PREMIER CYCLE LMD (NIVEAU LICENCE)

2.1.a- Offres de formation Licence en 2023/2024

La répartition des 2 formations de licence par domaine et par filière est présentée dans le tableau ci-dessous :

Répartition des offres de formation de licence 2022/2023 par domaine/filière

Domaine	Nombre de licence par domaine	Filière	Nombre de licence par filière	Spécialité
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	2	Activité physique et sportive éducative	1	Education et motricité
		Entrainement sportif	1	Entrainement sportif compétitif
Total	2		2	

Le nombre de formations Licence a augmenté depuis la mise en conformité des formations en 2019.

2.1.b.1-Taux de réussite en Licence durant l'année 2022/2023

En matière d'évaluation et de progression, l'institut a réalisé pour l'année 2022/2023 un taux de réussite de **81,28%** en Licence, légèrement moins que celui de l'année 2021/2022 qui était de l'ordre de **84,80%**, ce taux est réparti comme suit :

- **80%** en L1
- **91%** en L2
- **97%** en L3

En première année Licence (**L1**) nous constatons que **117 (80,69%)** étudiants sont admis dont **110** sont admis d'office (**94%**) et **7 (6%)** sont admis avec dettes.

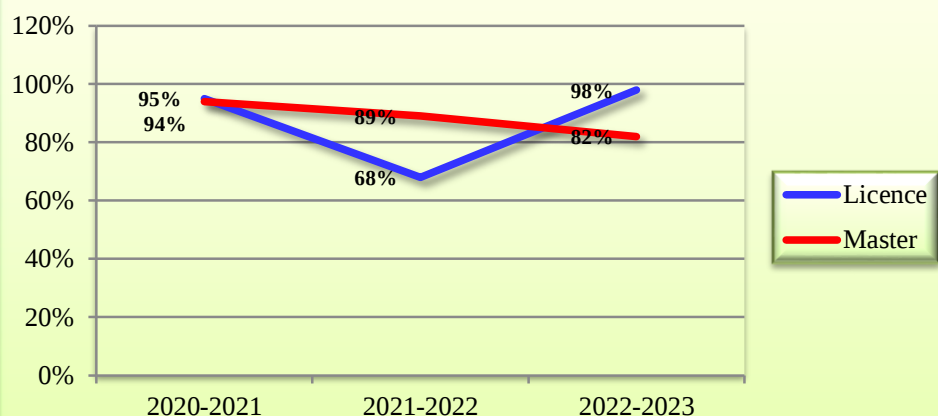
A l'échelle de l'institut, les taux de réussite s'améliorent dès la deuxième année L2 encore mieux en troisième année pour toutes les filières.

Taux de réussite en L 3 et M 2 de 2021 à 2024

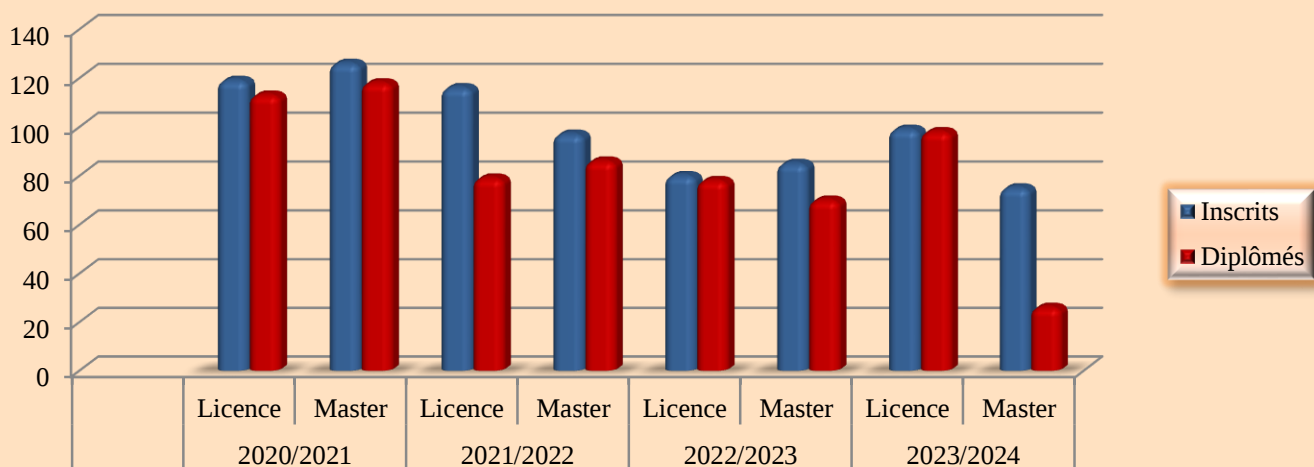
Année universitaire	Cycle	Inscrits	Diplômés	Taux de réussite	Total Inscrits	Total Diplômés	Taux de réussite
2020/2021	Licence	119	113	95%	245	231	94,29%
	Master	126	118	94%			
2021/2022	Licence	116	79	68%	213	165	77,46%
	Master	97	86	89%			
2022/2023	Licence	80	78	98%	165	148	89,7%
	Master	85	70	82%			
2023/2024	Licence	99	98 (A.R)	99%	174	124 (A.R)	71 ,26%
	Master	75	26 (A.R)	34%			

*** A.R : Avant le rattrapage.**

Taux de réussite en L3 et M2 de 2021 à 2023

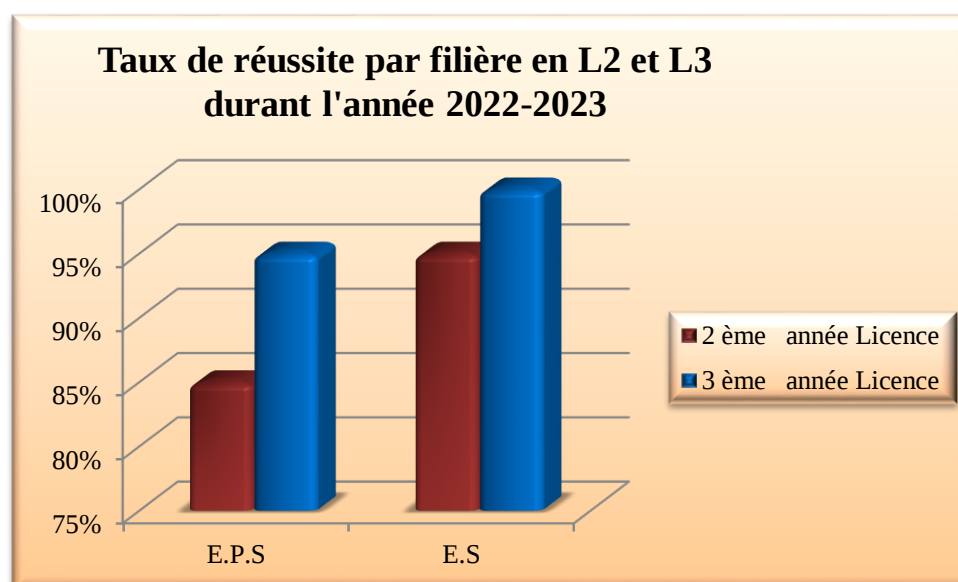


Nombre des inscrits et des diplômés en L3 et M2 de 2021 à 2024



Taux de réussite par filière en L2 et L3 durant l'année 2022-2023

Filière		E.P.S	E.S
Niveau			
2 ^{ème} année Licence		85%	95%
3 ^{ème} année Licence		95%	100%
Total		85%	79%



2.1.b.2-Evolution du Taux de réussite en Licence

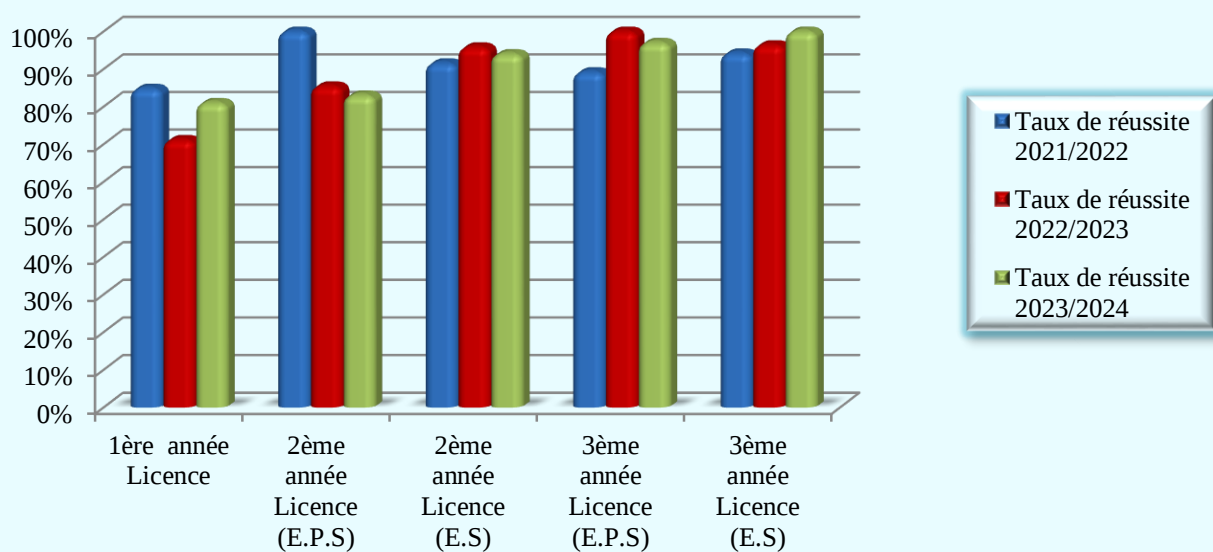
La figure ci-dessous montre L'évolution du taux de réussite en licence durant les deux dernières années. On constate que pour l'année 2022/2023 le taux de réussite a diminué en L2 éducation physique et sportive (**E.P.S**) contrairement à l'entraînement sportif (**E.S**). Pour la troisième année on marque une nette augmentation en 2022/2023. Une légère baisse est observée en L1.

Evolution du taux de réussite en licence durant les 3 dernières années

Niveau	Taux de réussite 2021/2022	Taux de réussite 2022/2023	Taux de réussite 2023/2024 (A.V)
1 ^{ère} année Licence	84%	80%	81%
2 ^{ème} année Licence (E.P.S)	100%	85%	83%
2 ^{ème} année Licence (E.S)	91%	95%	94%
3 ^{ème} année Licence (E.P.S)	89%	100%	97%
3 ^{ème} année Licence (E.S)	94%	96%	100%

* A.V : Avant le rattrapage.

Evolution du taux de réussite en Licence durant les 3 dernières années



2.1.b.3-Diplômés en Licence durant l'année 2022/2023

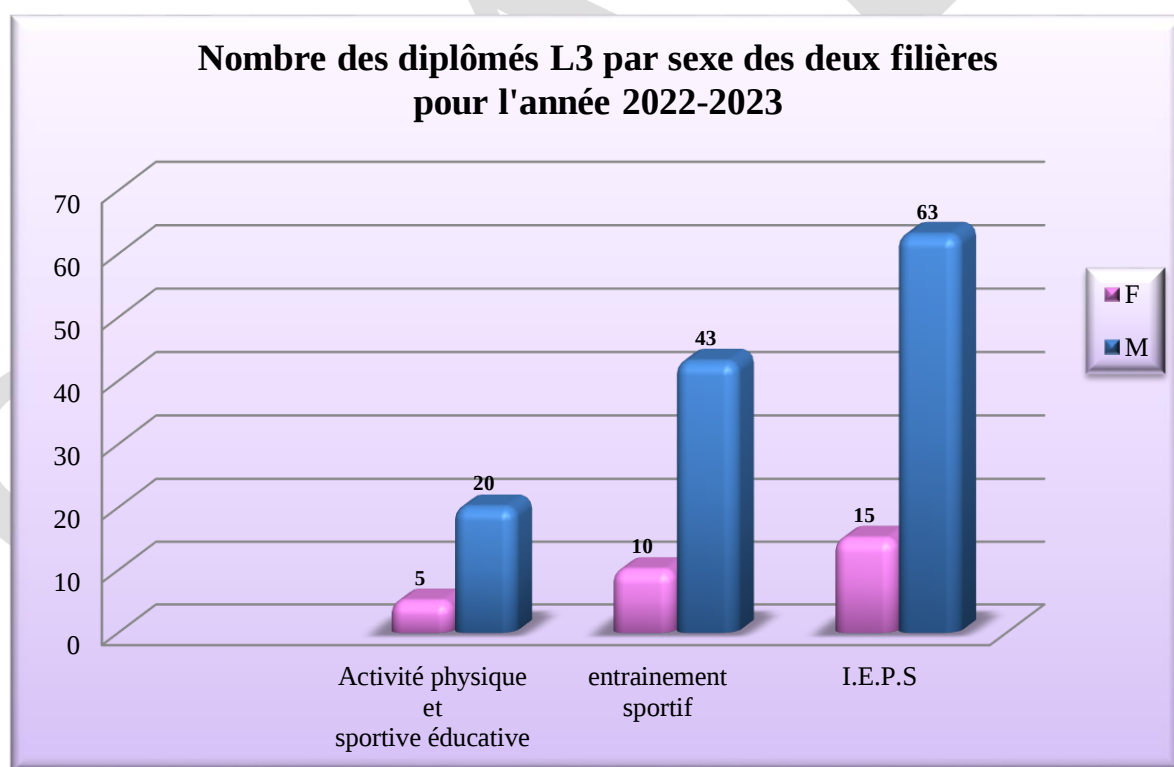
En licence, **78** étudiants ont obtenu leurs diplômes à la fin de l'année universitaire **2022-2023**. Concernant la filière Activité physique et sportive éducative (formation Education et motricité) **25** étudiants ont été admis (soit un taux de réussite de **100%**). Concernant la filière entraînement sportif (formation Entraînement sportif compétitif) **53** étudiants ont été admis (soit un taux de réussite de **96%**). Pour chaque filière le nombre de diplômes remis ainsi que le taux sont présentés dans le tableau ci-dessous.

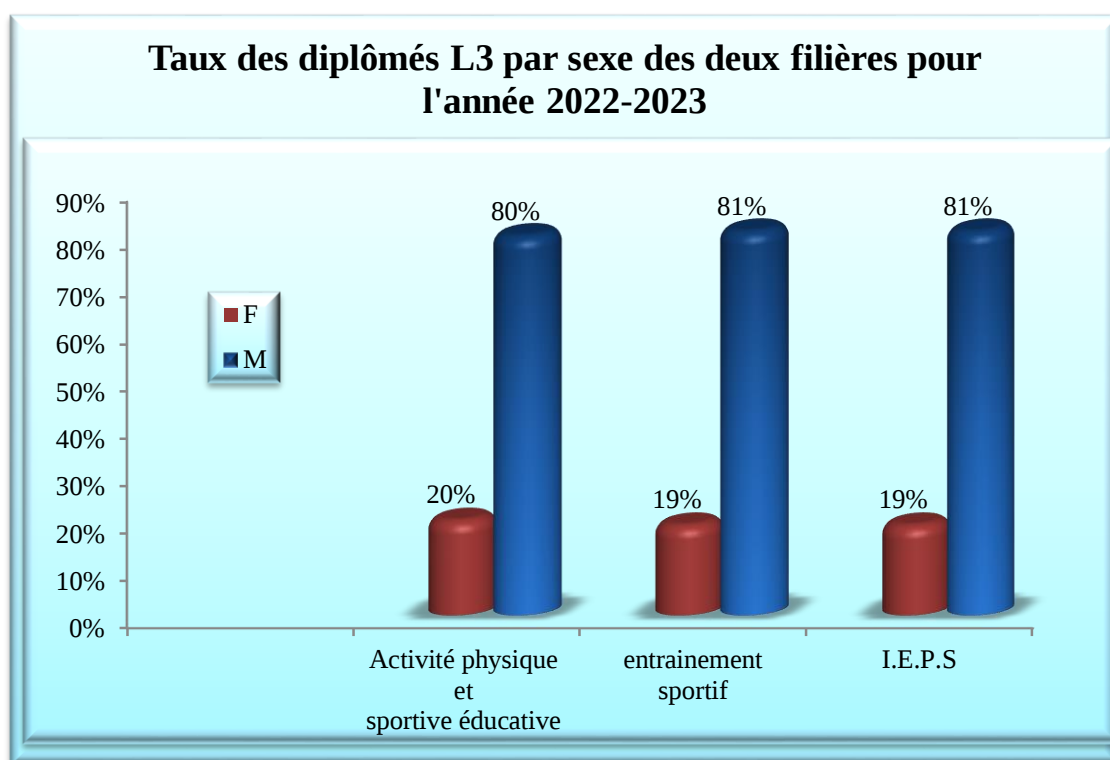
Répartition des diplômés 2022-2023 et taux de réussite par domaine/filière

Domaine	Filière	Nombre de Diplômés	Taux de réussite
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Activité physique et sportive éducative	25	100%
	Entraînement sportif	53	96%
TOTAL	I.E.P.S	78	97%

Répartition des diplômés en L3 par sexe pour l'année 2022-2023

Filière	Nombre de Diplômés		Taux de Diplômés		Total
	F	M	F	M	
Activité physique et sportive éducative	5	20	20%	80%	25
Entrainement sportif compétitif	10	43	19%	81%	53
I.E.P.S	15	63	19%	81%	78





2.1. b.4-Evolution du nombre et taux de réussite en Licence

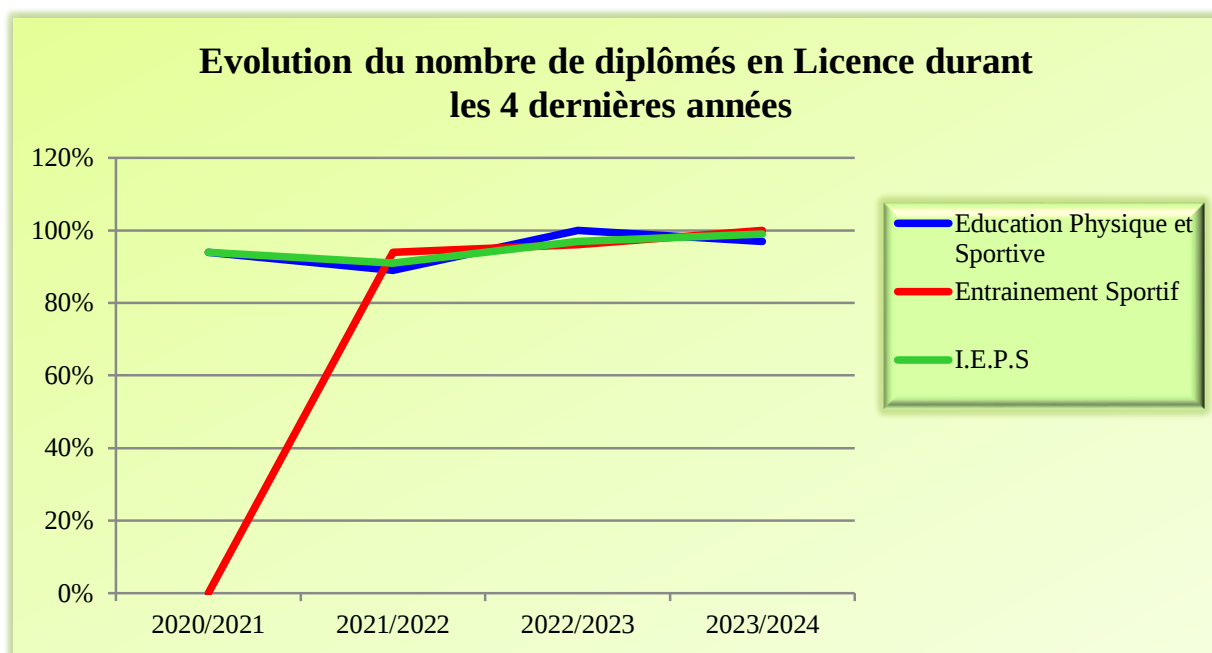
En comparant le taux de réussite en L3 ainsi que le nombre de diplômés par filière durant les trois dernières années, on constate que les taux de réussite ont fluctué.

L'évolution du nombre de diplômés Licence durant les trois dernières années par filière est relatée dans le tableau ci-dessous.

Evolution des diplômés en Licence durant ces 4 dernières années par filière

Filière \ Année	2020/2021*	2021/2022*	2022/2023*	2023/2024*
Education Physique et Sportive	113 (94%)	42 (89%)	25 (100%)	36 (97%)
Entrainement sportif	La filière a été créée en 2021/2022	37 (94%)	53 (96%)	62 (100%)
I.E.P.S	113 (94%)	79 (91%)	78 (97%)	98 (99%)

(*): Nombre de diplômés (taux de réussite en L3).



2.1. c-Inscription des nouveaux bacheliers

Au titre de l'année universitaire 2023-2024, notre institut a procédé à l'inscription pédagogique de **173 nouveaux bacheliers** en première année licence LMD.

Le tableau ci-dessous regroupe le nombre des nouveaux bacheliers inscrits ainsi que le taux de variation entre les trois années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

Nouveaux bacheliers inscrits des trois dernières années

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Nouveaux bacheliers	115	153	173
Variation	+18%	+33%	+13%

- Le nombre de nouveaux bacheliers augmente d'année en année.

2.1.d-Inscriptions en licence

Le pourcentage des étudiants inscrits dans le cycle de licence 2023-2024 est plus élevé que celui enregistré en 2022/2023.

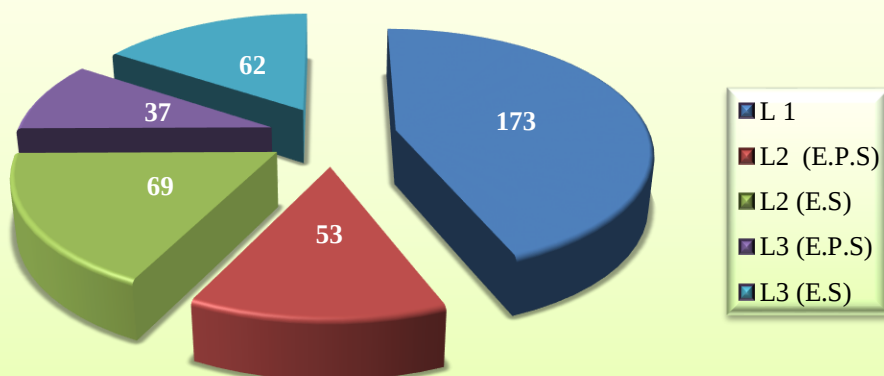
Par année d'étude en licence, le nombre des étudiants inscrits en L1, L2 et L3 a augmenté par rapport à l'année dernière. Il passe de ; 145 à 180, de 105 à 122 et de 80 à 100 étudiants respectivement.

La répartition des inscrits dans les trois niveaux du cycle Licence par filière est relatée dans le tableau suivant et est illustrée par la figure ci-dessous:

Effectifs des inscrits en Licence par année/filière de l'année 2023/2024

Niveau	Inscrits
1 ^{ère} année Licence	173
2 ^{ème} année Licence (E.P.S)	53
2 ^{ème} année Licence (E.S)	69
3 ^{ème} année Licence (E.P.S)	37
3 ^{ème} année Licence (E.S)	62
Total	394

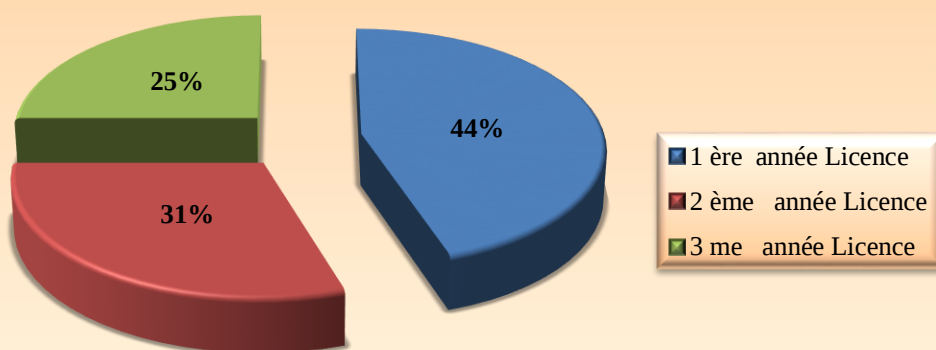
Effectifs des inscrits en licence par année/filière pour l'année 2023/2024



**Répartition des inscrits en Licence par
année d'étude pour l'année 2023-2024**

Niveau	Total des inscrits	Taux des inscrits
1 ^{ère} année Licence	173	43,9%
2 ^{ème} année Licence	122	31%
3 ^{ème} année Licence	99	25,1%
Total	394	100%

**Répartition des inscrits en licence par année
d'étude pour l'année 2023-2024**



2.2.LA FORMATION EN SECOND CYCLE LMD (NIVEAU MASTER)

2.2.a-Offres de formation Master en 2023/2024

Pour l'année universitaire 2023/2024, l'institut assure deux formations en Master :

1. Education Physique et Sportive.
2. Entraînement sportif.

2.2.b-Résultats des délibérations de l'année 2022-2023

Le taux de réussite en Master pour l'année 2022-2023 est de **72%** soit:

- **62%** en M1
- **82%** en M2

2.2.b.1-Taux de réussite en Master 1 durant l'année 2022/2023

Durant l'année 2022-2023, le taux de réussite de l'institut en Master 1 a baissé par rapport à l'année précédente, il passe de **71% à 62%**.

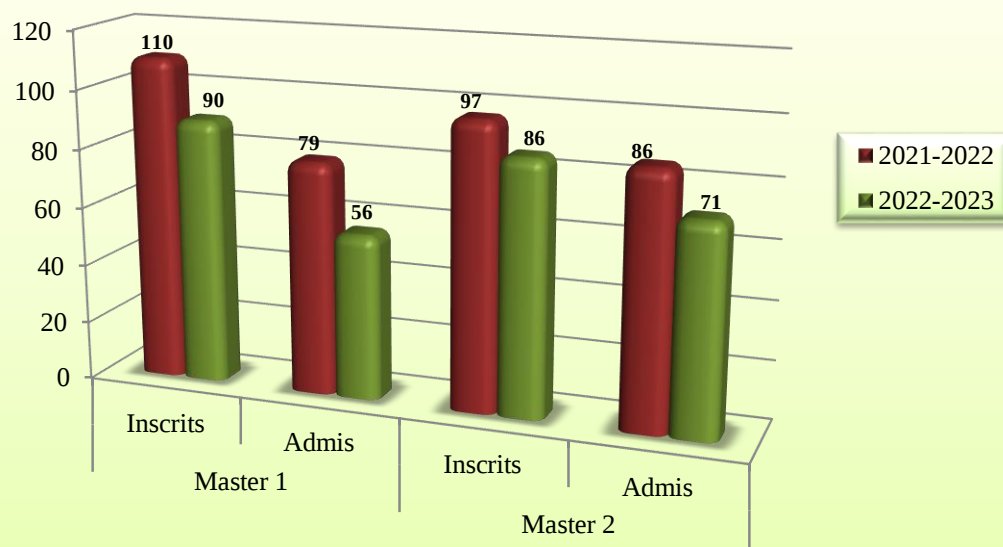
2.2.b.2-Diplômés Master 2 durant l'année 2022/2023

Sur **86** étudiants inscrits en Master 2 au titre de l'année 2022-2023, **71** ont soutenu et obtenu leurs diplômes, représentant un taux de réussite global de **82%**. Le tableau ci-dessous représente la répartition ainsi que le taux de réussite des étudiants en master 1 et les diplômés Master 2.

Domaine	Filière	Année		2021-2022	2022-2023	2023-2024
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Activité physique et sportive éducative	Master 1	Inscrits	110	90	80
			Admis	79 (71%)	56 (62%)	22 (27,5%)
		Master 2	Inscrits	97	86	75
			Admis	86 (88%)	71 (82%)	26 (34%)

- (..) taux de réussite.
- Pour l'année 2023-2024, les chiffres mentionnés sont avant le rattrapage.

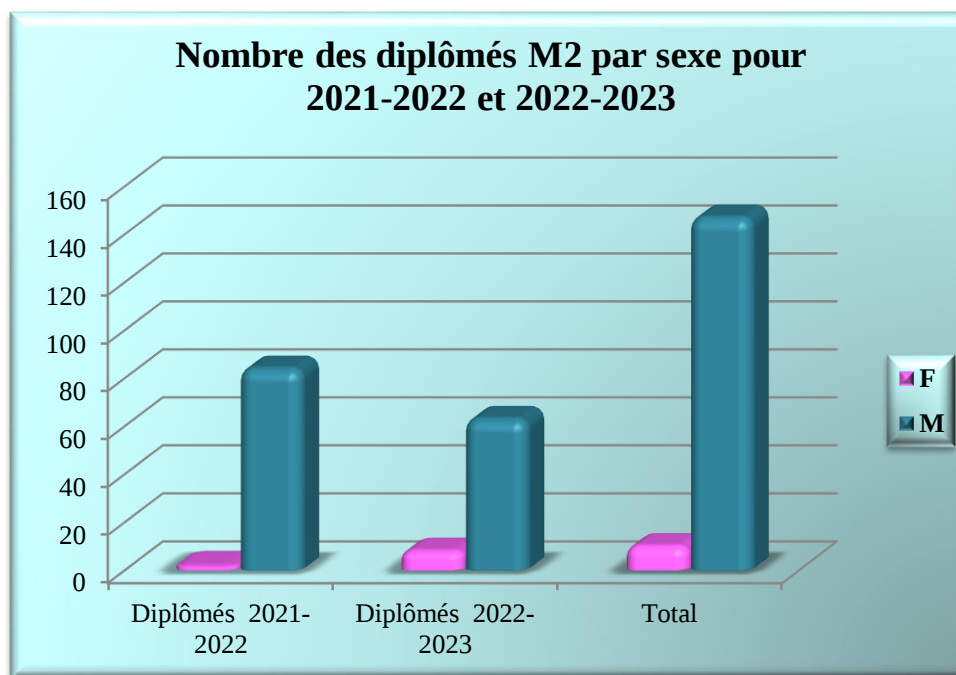
Répartition des inscrits et admis en Master 1 et 2 pour 2021-2022/2022-2023



Par rapport à l'année précédente, ces chiffres traduisent une diminution du nombre et du taux de réussite des deux années de master.

Par sexe, le nombre des diplômés filles est inférieur à celui des garçons; l'institut a enregistré **08** diplômés de sexe féminin et **63** diplômés de sexe masculin soit des taux de **11%** et **89%** respectivement.

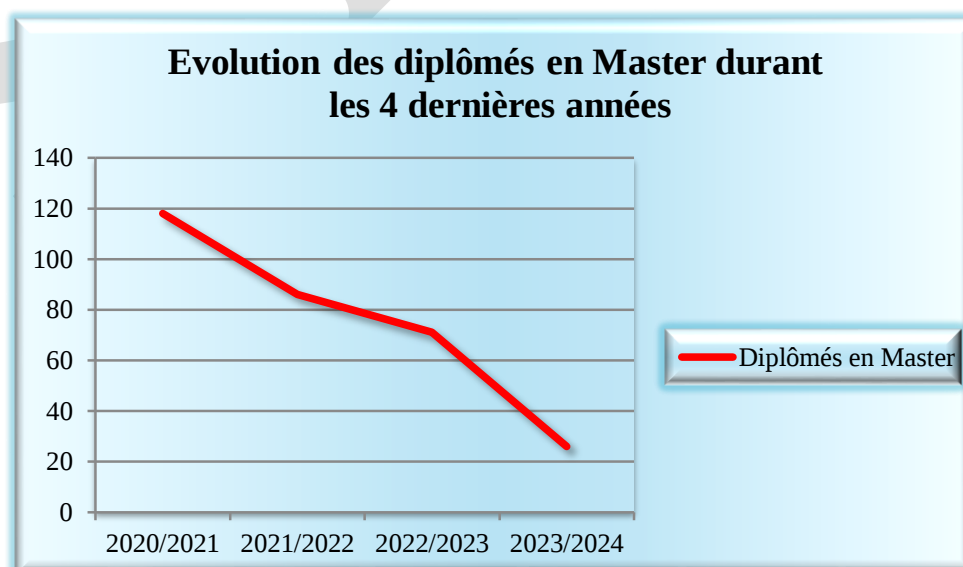
La figure suivante montre le nombre des diplômés féminin et masculin pour les années 2021-2022 et 2022-2023.



2.2.b.3-Evolution du nombre de diplômés en Master

Le tableau ci-dessous accompagné de la figure donnent l'évolution du nombre de diplômés et du taux de réussite en Master durant les quatre dernières années :

	2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024 (A.R)	
Diplômés	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
	118	100%	86	88%	71	82%	26	34%



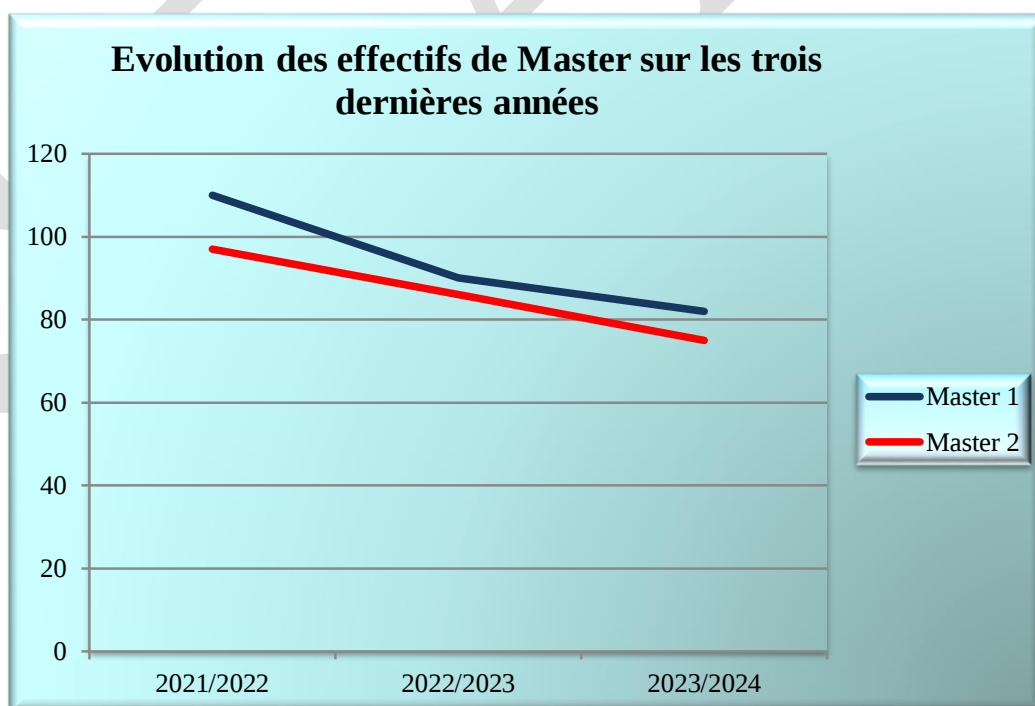
Le nombre de places pédagogiques offertes au niveau master est largement suffisant dans la mesure où l'institut absorbe la totalité des étudiants diplômés en licence de la promotion sortante et en plus elle accueille des étudiants d'autres établissements.

2.2.c- Evolution des Effectifs en Master durant les trois dernières années

L'effectif des étudiants inscrits en Master a diminué au cours de cette année. Le tableau et la figure suivants montrent l'évolution des inscrits en Master durant les trois dernières années:

Evolution des effectifs de Master sur les 3 dernières années

	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Inscrits Master 1	110	90	80
Inscrits Master 2	97	86	75
Total	207	176	155



- Cette année, le total des inscrits en master 1 et 2 est inférieur que celui de l'année dernière.
- La chute observée est due au recrutement des diplômés en licence.

2.3.BILAN DES PROJETS START-UP

Dans le cadre de l'arrêté n° 1275 du 27 septembre 2022 portant sur le mécanisme Diplôme-Start-up et Diplôme-Brevet, l'institut a fait soutenir en 2022/2023 **01** projet Start-up et a délivré 02 diplômes en master.

2.4. L'ENCADREMENT ET LE COÛT DE FORMATION

2.4.a-Taux d'encadrement

L'institut compte **67** enseignants dont **24 (34,32%)** de rang magistral (Professeur et MCA). En incluant les enseignants détenteurs d'un diplôme de doctorat (grade MCB) dont l'effectif est de **02**, ce taux est amené à **38.8 %** (soit **4** enseignants sur **10** sont détenteurs du diplôme de Doctorat).

Ce panel d'enseignants qui encadrent **394** étudiants dans le premier cycle **Licence**, **155** dans le second cycle **Master** et **13** doctorants, soit un total de **572** étudiants. Ainsi le taux moyen d'encadrement est de **18 étudiants par enseignant**.

Le taux d'encadrement en graduation est de **18** étudiants par enseignant (norme: **1 enseignant pour 15-20 étudiants**).

Le tableau suivant donne l'effectif des enseignants par grade et par département.

Effectif des enseignants par grade et par département au 31/12/2023

Département	Professeurs	MCA	MCB	MAA	MAB	ASS	Total	%(I.E.P.S)
Activité physique et sportive éducative	4	11	1	1	1	27	45	67%
Entraînement sportif	0	08	1	2	1	10	22	33%
Institut	04	19	02	03	02	37	67	100%

2.4.b-Coût moyen de la formation

En considérant le budget alloué à l'institut dans ses deux sections, projeté sur l'effectif total des étudiants, il ressort un coût global moyen de la formation par étudiant est de :

- 14 000 ,00 DA pour les étudiants en L3.
- 16 000 ,00 DA pour les étudiants en M2.

2.5-EVALUATION DES DEUX SEMESTRES 2022/2023

Lors de cette année quatre Comités Pédagogiques de Coordination ont été organisés:

- CPC 1: le 13 septembre 2022 (discussion du décret 992 datée le 01/08/2022 qui précise les méthodes d'inscription et de réinscription des formations en vue d'obtention des diplômes de licence et master).
- CPC 2 : le 13 décembre 2022 (plannings des examens, début du deuxième semestre à partir du 29 janvier 2023, cours en lignes «unité horizontale », mémoires de licence et de master, stage des étudiants en fin de cycle, divers).
- CPC 3: le 19 mars 2023 (le nouveau programme, avancement des enseignements, évaluation, divers).
- CPC 4 : le 07 mai 2023 (plannings des examens, divers).

A. Examens finaux du semestre impair et bilan des évaluations :

Les plannings des examens ont été confectionnés en concertation avec les équipes de formation et les délégués lors du CPC 2 et ont été mis sur la page de l'institut avant les vacances d'hiver.

▪ Les examens finaux :

Les examens finaux pour ce semestre se sont déroulés comme suit:

- Du 18/12/2022 au 22/12/2022 pour les examens pratiques.
- Du 08/01/2023 au 19/01/2023 pour les examens théoriques.

B. Examens finaux du semestre pair et bilan des évaluations :

Les plannings des examens ont été confectionnés en concertation avec les équipes de formation et les délégués lors du CPC 4 :

▪ Les examens finaux :

Les examens finaux pour ce semestre se sont déroulés comme suit:

- Du 14/05/2023 au 18/05/2023 pour les examens pratiques.
- Du 21/05/2023 au 25/05/2023 pour les examens théoriques.
- Affichage des notes le 28/05/2023.
- Réponses aux recours le 01/06/2023.
- Du 29/05 au 01/06 soutenances.
- Délibérations initiales le 03/06.
- Du 04/06 au 06/06 recours après délibérations.
- 08/06 réponses aux recours.
- Du 11/06 au 13/06 les examens de rattrapage S1.
- Du 14/06 au 15/06 les examens de rattrapage S2.
- 20/06 les délibérations + après le rattrapage.
- Du 20/06 au 22/06 dépôt des recours pour les délibérations après les rattrapages.

Les corrections, l’affichage des notes, les consultations et les examens de remplacements se sont déroulés dans de bonnes conditions en respectant le calendrier pédagogique établi par l’institut. Les recours ont été traités via la plateforme Progrès.

2.6-EVALUATION DES DEUX SEMESTRES 2023/2024

Lors de cette année trois Comités Pédagogiques de Coordination ont été organisés:

- CPC 1: le 19 octobre 2023 (Programmation des cours pour le master, désignation des responsables des matières et des unités, proposition des thèmes de master et de licence, commission des matières en dettes et divers).
- CPC 2 : le 12 décembre 2023 (programmation des examens, début du deuxième semestre, l’avancement des travaux de recherche en master, et divers).
- CPC 3: Avril 2023 (calendrier de fin d’année).

• Examens finaux des deux semestres et bilan des évaluations :

- Du 13/01 au 25/01/2024 les examens du premier semestre.
- Affichage des notes le 04/02/2024.
- Recours le 04/02 au 07/02/2024.

- Délibérations initiales le 11/02/2024.
- Du 04/06 au 06/06 recours après délibérations.
- 14/02/2024 réponses aux recours.
- 28/02/2024 Début du deuxième semestre.
- 05/09/2024 Examens pratiques.
- Du 12/05 au 16/05/2024 Examens théoriques.
- Délibérations initiales le 12/06/2024.
- Du 23/06/ au 25/06/2024 Rattrapage du premier semestre.
- Du 26/06 au 27/06/2024 Rattrapage du deuxième semestre.

3. LA FORMATION DOCTORALE

L'Institut est habilité à former et à délivrer les diplômes de Post Graduation Spécialisée (PGS), de Doctorat en Sciences et de Doctorat 3^{ème} cycle LMD.

3.1-FORMATION DOCTORALE AU TITRE DE L'ANNEE 2023/2024

Pour l'année universitaire 2023/2024, la tutelle n'a pas opté pour l'ouverture de la formation doctorale au territoire national. Vu le nombre assez important des docteurs en chômage, la politique de la tutelle consiste à former les formateurs selon les besoins en matière d'encadrement et dans des filières prioritaires.

À la suite de réunions qui se sont déroulées au MESRS du 10 au 20 février concernant la nouvelle politique de la tutelle pour la formation doctorale, en présence des représentants des établissements universitaires, il a été décidé :

- L'ouverture de formation doctorale sera liée à la gestion des ressources humaines en matière de recrutement des enseignants ;
- L'orientation de la formation doctorale dans les domaines de sécurité alimentaires, sécurité énergétique et la santé des citoyens ;
- Donner la priorité de l'offre de la formation doctorale aux filières : anglais, informatique et mathématiques ;
- Equilibrer le taux d'encadrement dans les filières des sciences humaines et sociales et les filières des sciences et technologies (le taux actuel est de 65% pour les filières sciences humaines et sociales et 35% pour les filières sciences et technologies) ;
- L'ouverture de la formation doctorale ne sera pas liée aux différents projets de recherche ;
- L'accompagnement des doctorants et les inciter à faire soutenir leurs thèses de doctorat dans les délais réglementaires ;
- La mise en place d'une feuille de route pour permettre aux doctorants retardataires de faire soutenir leur thèse dans les meilleurs délais sinon la réglementation sera appliquée ;
- Pour la préparation du concours de la formation doctorale en septembre 2024, l'institut a formulé la demande au MESRS pour ouvrir 18 postes dans la filière : activité physique et sportive éducative, on ne nous a accordé aucun poste.

Offre de Formation doctorale pour l'année 2024-2025/ nombre de postes proposés et accordés

Domaine	Filière	Nombre de postes proposés	Nombre de postes accordés
STAPS	Activité Physique et Sportive Éducative	18	00

3.2-EFFECTIFS DES DOCTORANTS

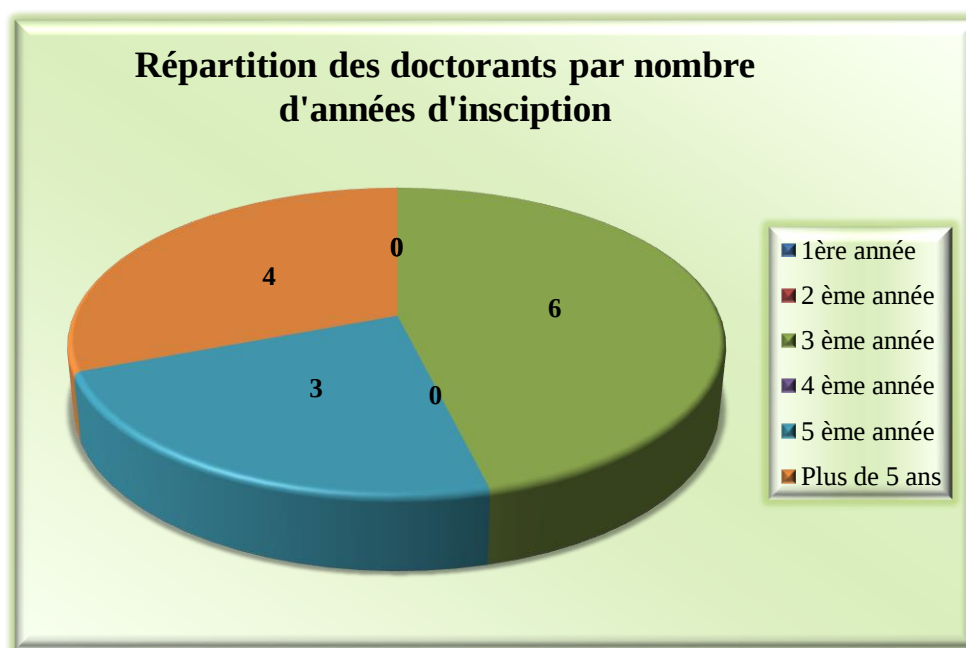
L'institut a totalisé **13** doctorants inscrits en Doctorat 3^{ème} Cycle LMD.

La répartition des effectifs est donnée sur le tableau suivant :

Répartition des effectifs de doctorat LMD /nombre d'années d'inscription

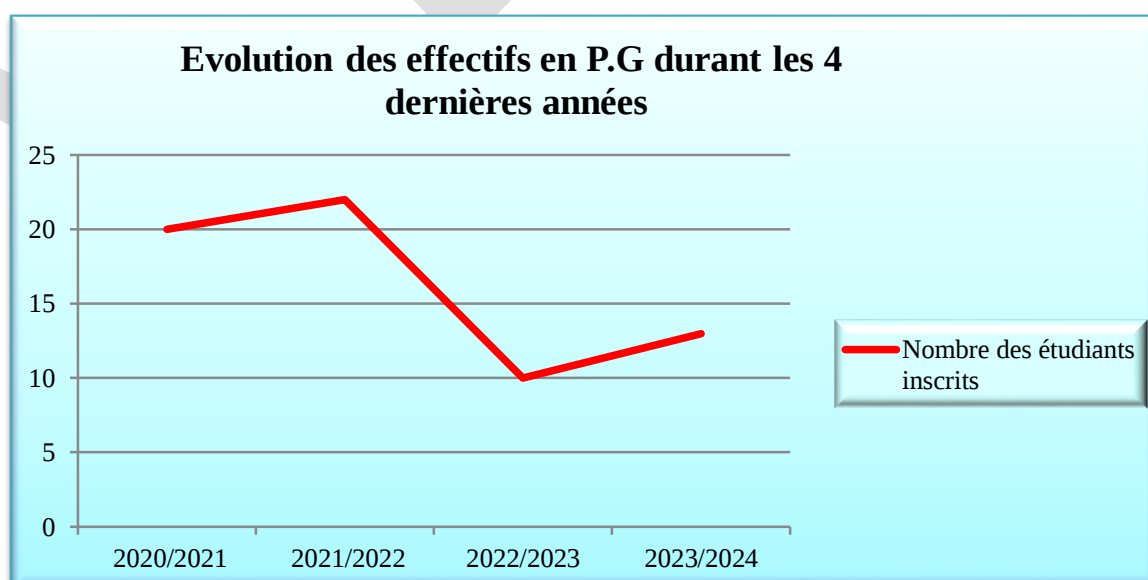
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	Plus de 5 ans	Total
Activité physique et Sportive Éducative	00	00	06	00	03	04	13
Total	00	00	06	00	03	04	13

Il en ressort que **44.44%** des inscrits en doctorat LMD ont dépassé les délais réglementaires de soutenance.



Evolution des effectifs en P.G durant les 4 dernières années

Filière	Nombre des étudiants inscrits en 2020/2021	Nombre des étudiants inscrits en 2021/2022	Nombre des étudiants inscrits en 2022/2023	Nombre des étudiants inscrits en 2023/2024
Activité physique et sportive éducative	20	22	10	13



On constate une augmentation prononcée des effectifs des inscrits en Doctorat LMD entre la durée 2020-2022, puis une diminution en 2022-2023.

3.3-SOUTENANCES DE THESES DE DOCTORAT

Le nombre total de soutenances réalisées au niveau de l'institut durant l'année 2022-2023 est de **09 soutenances** en doctorat 3^{ème} Cycle LMD. La répartition du nombre de soutenances en filière Activité physique et Sportive Éducative et par différentes spécialités de formation post-graduée est donnée dans le tableau ci-dessous :

Répartition du nombre de soutenances en filière Activité physique et Sportive Éducative et par différentes spécialités de formation P.G .2022-2023

Filière	Spécialité	Total
Activité physique et Sportive Éducative	L'enseignement des compétences dans l'éducation physique et sportive	02
	Activité physique sportive de l'enfant et l'adolescent	02
	Activité physique pour les catégories spéciales	02
	Activité physique sportive scolaire	02
	Activité physique sportive éducative	01

On note qu'à partir du mois de novembre 2022, notre Institut a commencé à appliquer la nouvelle procédure de traitement de la demande de soutenance de doctorat via la plateforme Progresse. Cette procédure nous a permis :

- Assurer une meilleure traçabilité.
- Accélérer le processus de traitement de demandes de soutenance et mutualiser les moyens (zéro papier).
- Permettre aux acteurs de la thèse (candidat, directeur de thèse, membres du jury, administration,...) de suivre, en ligne, le traitement de la demande de soutenance.
- Constitution d'une archive de dossiers de soutenance pour l'accéder en cas de besoin.
- Obtenir des statistiques instantanées et fiables sur les dossiers des doctorants.
- Améliorer la visibilité de l'établissement.

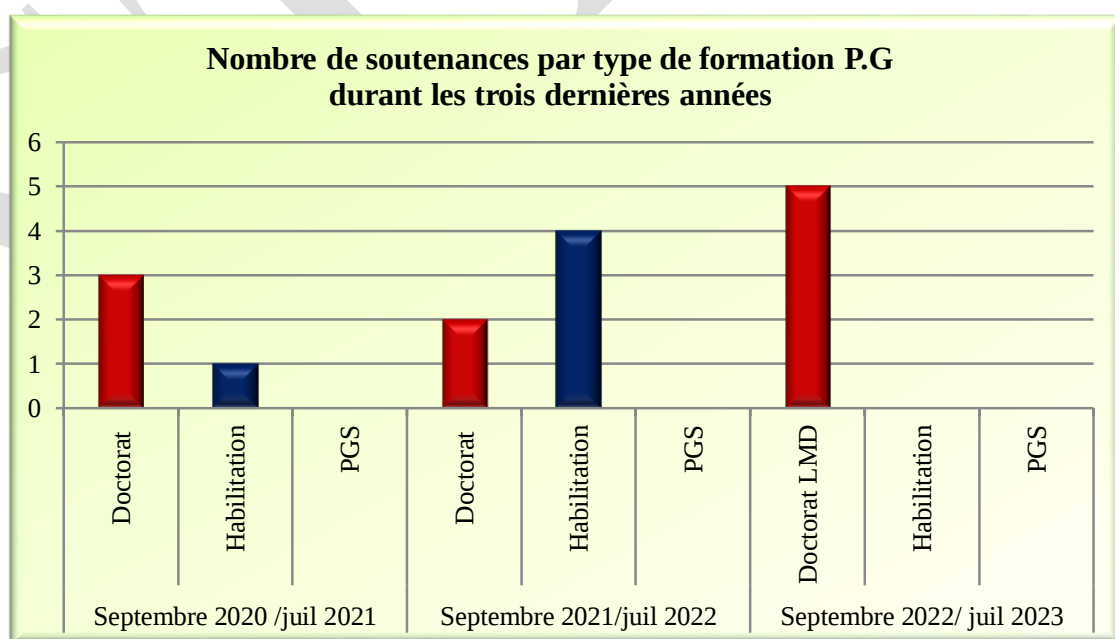
- Simplifier la procédure de soutenance surtout pour les doctorants qui sont inscrits des établissements éloignés de leur résidence.

Le nombre de soutenances en post-graduation durant les trois dernières années est donné sur le tableau ci-dessous :

Evolution des soutenances durant les trois dernières années

	Septembre 2020/ juillet 2021				Septembre 2021/ juillet 2022				Septembre 2022/ juillet 2023			
	Doctorat LMD	Habilitation	PGS	Total	Doctorat LMD	Habilitation	PGS	Total	Doctorat LMD	Habilitation	PGS	Total
Activité physique et sportive éducative	03	01	/	04	02	04	/	06	05	00	/	05

La figure suivante représente le nombre des soutenances en post-graduation durant les 03 dernières années :



On constate une stabilité du nombre de soutenances durant les trois années. L'année 2021/2022 a enregistré un pic non significatif de nombre de soutenance qui est de 2

soutenances par rapport à 2020/2021 et de 01 soutenance par rapport à l'année 2022/2023. On constate aussi la disparition de soutenances d'habilitation ceci est due à la mise en place des nouvelles dispositions relatives à l'obtention de l'habilitation universitaire en Avril 2022.

L'état des soutenances au cours du premier semestre 2023-2024 (30 mars 2024) est donné par le tableau suivant :

État des soutenances doctorat et habilitations durant le premier semestre 2023-2024

Doctorat-LMD	Spécialité	Total
Activité physique et Sportive Éducative	Approche par compétences dans l'éducation physique et sportive	01
	Activité physique sportive de l'enfant et l'adolescent	01
	Activité physique pour les catégories spéciales	01
	Activité physique sportive éducative	02

3.4-ACTIONS ENTREPRISES POUR LA FORMATION DOCTORALE

- **Organisations doctorales:**

L'institut organise chaque année au mois de juin des journées doctorales. Ces manifestations généralisées à toutes les années et aux types de formation doctorales constitue un espace d'échange et d'évaluation des taux d'avancement des thèses de doctorat et permettent aux étudiants d'exposer en plus de leur travail de recherche les difficultés rencontrées et de trouver des solutions à leurs problèmes.

3.5-PERSPECTIVES D'AMELIORATION DE LA FORMATION DOCTORALE

A travers le constat lié au taux élevé des doctorants ayant dépassé les délais réglementaires, nous sommes interpellés à prendre en charge cette formation doctorale avec une nouvelle vision qui doit s'inscrire dans le projet de développement de notre université.

Il s'agit en outre de:

1. Sensibiliser les structures scientifiques et le laboratoire de recherches de l'institut et les inciter à mutualiser les moyens de caractérisation de l'institut.
2. Encourager la mobilité virtuelle en encourageant les doctorants de participer à des activités scientifiques nationales et internationales en utilisant les moyens de communications à distance.
3. Organiser et développer la vie scientifique (journées doctorales, journées d'études, journées portes ouvertes, séminaires axés sur la culture scientifique, etc.).

4. LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

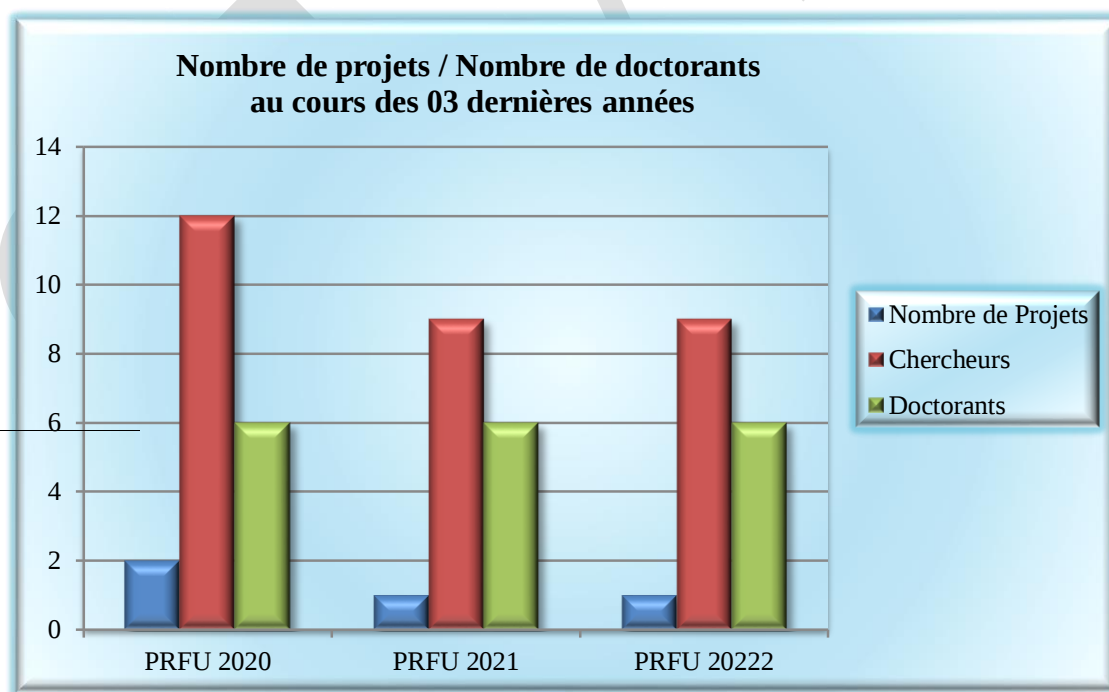
- **RECHERCHE FORMATION**
- **Projets PRFU**

L'activité de recherche à l'institut est basée sur les travaux de recherche soutenus par un seul (01) laboratoire de recherches et les 04 projets PRFU.

L'institut a totalisé depuis 2020, 04 projets PRFU pour 10 chercheurs et 14 doctorants. Reconnus et agréés depuis 2020 par filière sont données dans le tableau suivant:

Répartition des projets PRFU par filière durant les 03 dernières années

Domaine	Filière		Nombre de Projets	
STAPS	Activité physique et sportive éducative	PRFU 2020		02
			Chercheurs	12
			Doctorants	06
		PRFU 2021	Nombre de Projets	01
			Chercheurs	09
			Doctorants	06
		PRFU 2022	Nombre de Projets	01
			Chercheurs	09
			Doctorants	06
		Total	Nombre de Projets	04
			Chercheurs	24
			Doctorants	18



L'intégration obligatoire depuis 2015 des doctorants dans les projets de Recherche formation (CNEPRU/PRFU) comme chercheurs permanents a permis d'augmenter le nombre de doctorants travaillant dans ces projets. Cette mesure associée au caractère lucratif de ces projets (prime de recherche) permettra sans doute d'augmenter la production scientifique, publications et communications nationales et internationales, et par conséquent le nombre de soutenance de thèses de doctorat.

• **RECHERCHE&DEVELOPPEMENT**

L'institut compte (01) laboratoire de recherche agréé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Nom du laboratoire : Activité physique et sportive de l'enfant et de l'adolescent (LAPSEA).

Le descriptif de ce laboratoire est donné dans le tableau ci-dessous:

Descriptif du laboratoire de recherche agréé au niveau de l'institut

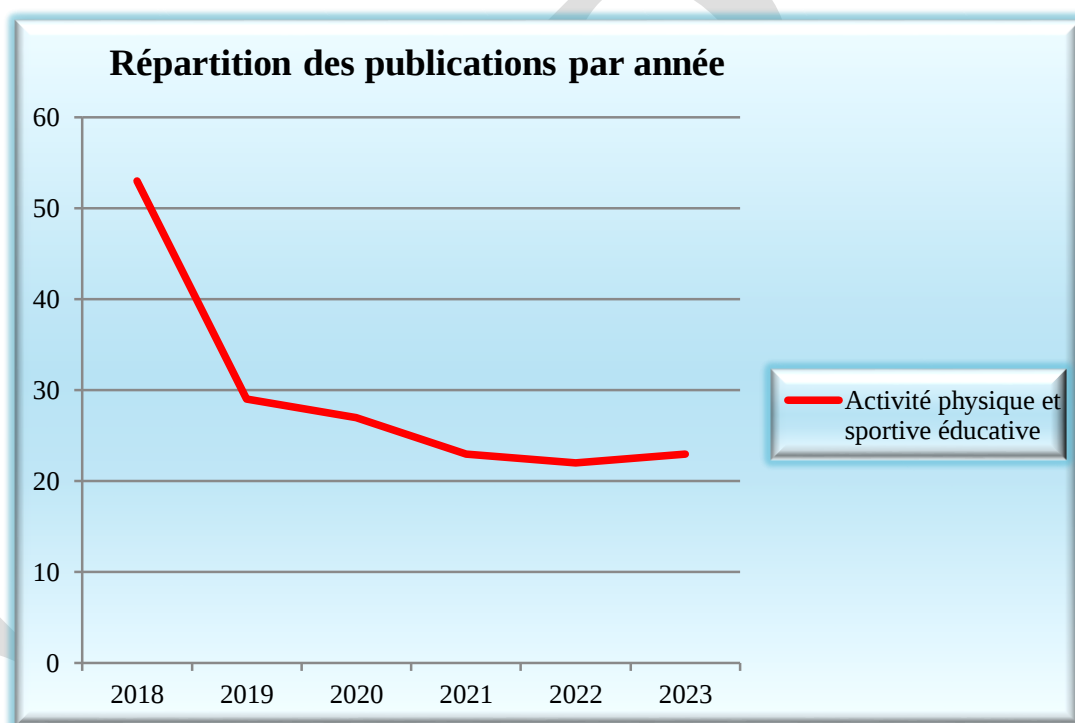
Institut	N°	Département	Année d'agrément	Directeur du Laboratoire	Intitulé du Laboratoire
Institut d'éducation physique et sportive	01	E.P.S	2017	Pr. KASMI Bachir	Activité physique et sportive de l'enfant et de l'adolescent

PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Le nombre de publications a atteint **23** au titre de l'année 2023, en nette diminution par rapport aux années précédentes 2018, 2019 et 2020. Le nombre total de publications réalisées durant les **06** dernières années est de **177**. La répartition des publications par année est donnée dans le tableau suivant :

Répartition des publications par année

Domaine	Filière	2023	2022	2021	2020	2019	2018	Total
STAPS	Activité physique et sportive éducative	23	22	23	27	29	53	177



PARTICIPATION DANS LES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

L'institut a enregistré **43** communications (nationales et internationales) par les membres des laboratoires durant l'année 2023.

Répartition des communications en 2023

Filière	Nombre des communications nationales	Nombre des communications internationales	Total
Activité physique et sportive éducative	20	23	43

PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Nous proposons d'explorer les pistes perspectives suivantes:

1. Encourager la formation et les échanges scientifiques par les moyens de communications à distance (visioconférences)
2. Améliorer la visibilité de l'institut (site, Visio conférences, cours en ligne, production de livre et d'ouvrage),

Par ailleurs, nous préconisons:

1. Orienter la recherche autour de projets pédao-scientifiques en partenariat avec le secteur socio-professionnel.
2. Encourager la participation massive au PNR sur les thématiques de développement dans les domaines de santé, et lancés récemment par la DGRSDT.
3. Faire augmenter la valeur scientifique la revues de l'institut.

5. EVALUATION DES ACTES DE COOPERATION-RAPPROCHEMENT AVEC LE SECTEUR SOCIO-ECONOMIQUE

a. ACCORDS ET CONVENTIONS

L'institut est partenaire dont plusieurs accords et conventions nationaux, avec différents établissements:

- **Université Abdelhamid Ibn Badis Mostaganem.**

- Ecole Université Djilali Bounaama de Khemis Miliana.
- Centre universitaire Nour bachir El Bayadh.
- Direction de l'éducation nationale.
- Direction de la jeunesse et sport d'Oran.

- Fixer les modalités de partenariat, dans le cadre de la formation doctorale, dans le domaine des STAPS.
- Echange pédagogique, la convention facilite la mobilité des doctorants, d'enseignants, de recherche et de personnels de soutien entre les établissements
- Assurant un meilleur encadrement pédagogique et scientifique.
- Coordonner la réalisation des programmes d'enseignement pour les formations doctorales.
- pour assurer des enseignements des travaux pratiques pour les étudiants de cet établissement.

b. MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

Durant l'année 2023, deux journées doctorales sont organisées à l'institut. Le tableau suivant résume ces manifestations.

Journées doctorales organisées en 2023

Intitulé de la manifestation	Caractère (International, nationale ou locale)	Laboratoire organisateur	Date de déroulement
Procédures d'évaluation des parcours de recherche de la thèse de doctorat	National	LAPSEA	19/06/2023
Utilisation des méthodes statistiques dans la recherche scientifique	National		10/12/2023

6. VIE ESTUDIANTINE

- **Rencontre sportive entre le Club scientifique de l'Institut et le club de la Faculté de Médecine :**

Dans une ambiance sportive enthousiaste, l'Institut d'éducation physique et des sports a organisé le 24/04/2024 une rencontre sportive entre le Club scientifique de l'Institut et le club de la Faculté de Médecine.

Cet événement comprend une variété de sports, y compris l'athlétisme: course, basket-ball et judo, afin de promouvoir l'esprit de coopération et de compétition sportive entre les étudiants et de les encourager à faire de l'exercice régulièrement.

Cet événement fait partie d'une série d'activités organisées par les deux clubs scientifiques, qui vise à développer les compétences des étudiants dans divers domaines, y compris le domaine sportif.

Ci-dessous quelques photos des activités sportives qui ont été réalisées.





- **Championnat Régional d'Athlétisme de la région d'Oran :**

Mardi 07 mai 2024 le Championnat Régional d'Athlétisme de la région d'Oran a été organisé dans le cadre de l'association nationale des sports universitaires et de l'arbitrage de l'Athlétisme d'Oran Association en collaboration avec la sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives et l'Institut d'éducation physique et sportive.

Environ 51 étudiants y ont participé, dont 21 étudiants représentant cinq institutions universitaires de la Ville Universitaire d'Oran.

- Université des Sciences et technologies d'Oran Mohamed Boudiaf.

- Université d'Oran2 Ahmed ben Mohammed.

- École Supérieure d'Économie.

- Direction des services universitaires Belgaid.

- Direction des services universitaires de Bir-el-djir.

Environ 15 étudiants se qualifieront pour le championnat national qui se tiendra à Alger au cours du mois de juin.





7. DOCUMENTATION

7.1-INTRODUCTION

Depuis son installation en 2003, la bibliothèque de l'Institut d'Education Physique et Sportive s'est affirmée comme un hub essentiel de ressources et de recherche scientifique pour tous les étudiants, enseignants et chercheurs de l'institut. Un large éventail de visiteurs, comprenant des étudiants, des enseignants et des chercheurs, fréquente régulièrement la bibliothèque. Ils sont attirés par son environnement de travail confortable, qui comprend une salle de lecture et un accès Internet via un réseau local.

7.2-FOND DOCUMENTAIRE

Le fond documentaire par l'institut est relaté dans le tableau suivant:

Fond documentaire de l'institut

Cycle	Périodique (thèses)	Accès libre
Licence	659	35
Master	470	55
Doctorat	32	04
Total	1161	130

7.3-ACQUISITIONS

La bibliothèque dispose de **1421** ouvrages. Pour les années 2019-2020-2022, l'institut n'a pas ajouté de nouveaux livres à sa collection. Le tableau suivant regroupe les acquisitions d'ouvrages durant les cinq dernières années :

Acquisitions d'ouvrages durant les cinq dernières années

Filière \ Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Entrainement sportif	07	00	00	04	00	33	44
Education physique et sportive	11	00	00	03	00	77	91
Total	18	00	00	07	00	110	135

Ce qui totalise un nombre total de **135** titres entre 2018 et 2023.

7.4-FREQUENTATION

Depuis sa création, la bibliothèque de l'institut a toujours été un soutien précieux pour la communauté universitaire en fournissant une formation pertinente, ainsi que des outils adaptés pour soutenir les activités relatives à la recherche scientifique, en revanche l'enseignement.

L'ensemble de services proposé a attiré une clientèle variée, incluant des étudiants, des enseignants et des chercheurs, générant ainsi une fréquentation régulière et significative de la bibliothèque. Néanmoins, cette fréquentation varie selon les différents types d'utilisateurs, la disponibilité des documents requis et les périodes du planning pédagogique.

L'analyse sur la fréquentation nous a menés aux résultats que nous présentons dans le tableau suivant:

Fréquentation de la bibliothèque

Année pédagogique	Nombre d'inscrits	Fréquentation
2019/2020	35	25 à 30
2020/2021	35	20 à 25
2021/2022	42	33 à 35
2022/2023	41	20 à 32
2023/2024	40	19 à 35

7.5-PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

L'institut avait déjà inscrit dans sa politique, la numérisation de la bibliothèque, mais, compte tenu des évolutions importantes dans ce domaine, il nous a semblé important de voir et comparer, l'expérience des autres bibliothèques dans ce domaine, pour ramener une nouvelle dimension, que ce soit en matière de mise en ligne ou de la conservation des fichiers numérisés.

Dans le cadre de la politique du ministère de l'enseignement supérieur pour la numérisation des différents services, la bibliothèque de l'Institut d'Education Physique et Sportive s'est engagée dès le début de l'année dans cette démarche, où le choix s'est porté sur le système PMB ou Programme de Management de Bibliothèque, qui est un logiciel open source conçu spécifiquement pour la gestion des bibliothèques. Ce système possède plusieurs avantages, tels que des fonctionnalités spécifiques pour la gestion des documents numériques, une convivialité accrue, une personnalisation adaptée aux besoins de la bibliothèque et un coût abordable.

L'Institut de l'Education Physique et Sportive avance à grands pas dans l'opération de numérisation. Cette opération consistait à :

- Former le personnel de la bibliothèque au niveau de la bibliothèque centrale et au sein de notre bibliothèque à l'utilisation du PMB.
- Numériser plus de **95 %** du fond documentaire (soit **1365 /1421**).
- Commander le matériel nécessaire pour finaliser cette opération: Imprimante, lecteur de code barre, etc.

8. LES RESSOURCES HUMAINES ET BUDGETAIRES

8.1-RESSOURCES HUMAINES

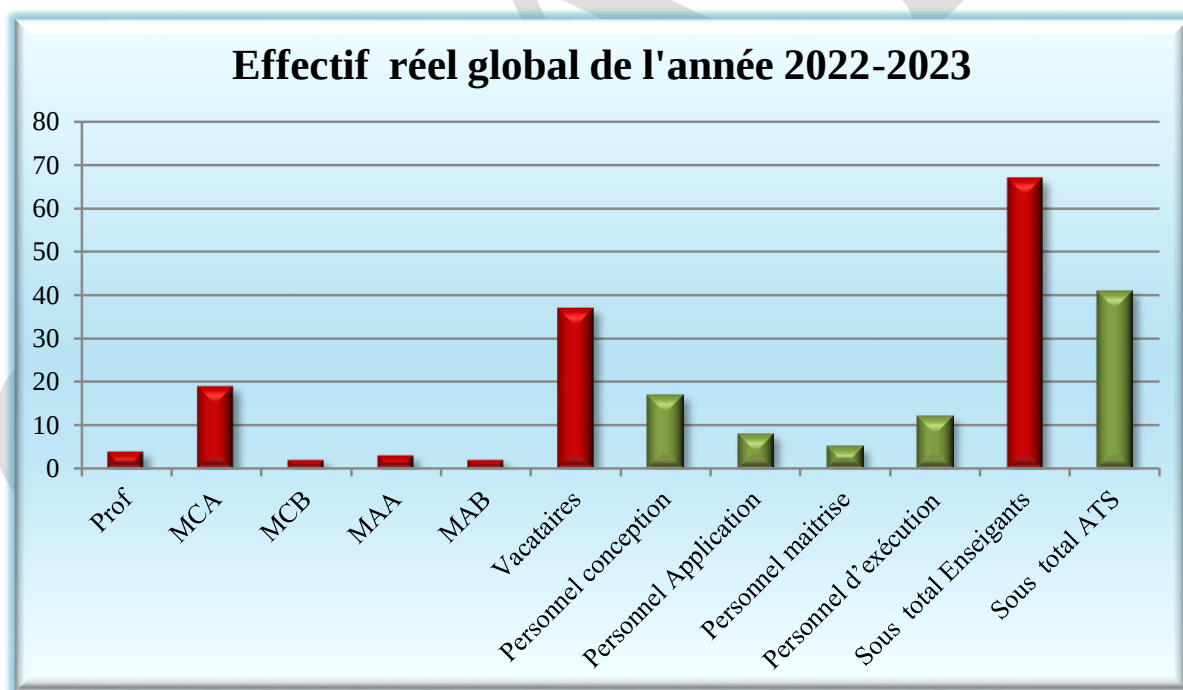
L'institut comprend **67 Enseignants** dont **23 (34,32%)** sont de rang magistral et **41 ATS** dont **17 (41.46%)** sont de la catégorie de conception. Le tableau ci-dessous donne l'état d'exécution du plan de gestion humaine pour l'année 2023 :

Etat d'exécution du plan GRH 2023

Corps	Effectif Réel global	Effectif Réel féminin	Promotion par échelon	Promotion par grade	Titularisation	Intégration	Réintégration	Nomination aux postes up	Recrutement externe	Recrut produit de formation	Prise en charge	Détachement	Mise en dispo	Décès	Mise en retraite	Révocation	Démission	Mutation
Prof	04		01															
MCA	19	01	10															02
MCB	02																	
MAA	03		01										01					
MAB	02								02									
Vacataires	37																	
Sous total Enseignants	67	01	12						02				01					02
Personnel conception	17	13	07	01	01			04										
Personnel Application	08	07	04					01										01
Personnel maitrise	05	05	02															
Personnel d'exécution	12	08												01				
Sous Total ATS	41	33	13	01	01			05						01				01
Total	108	34	25	01	01			05	02				01	01				03

Remarques:

- Sur un total de **108** personnels:
 - ❖ **67** actes au profit du personnel enseignants (**62%** de l'effectif total des enseignants).
 - ❖ **41** actes au profit du personnel ATS (**38%** de l'effectif ATS).
- **25 (22.93%)** promotions par échelon :
 - ❖ **12** promotions d'enseignants (**48 %**).
 - ❖ **13** promotions ATS (**52 %**).
- **01** changement de grade pour les ATS.
- **03** départs en mutation dont 02 pour enseignants.
- **01** Décès pour les ATS.

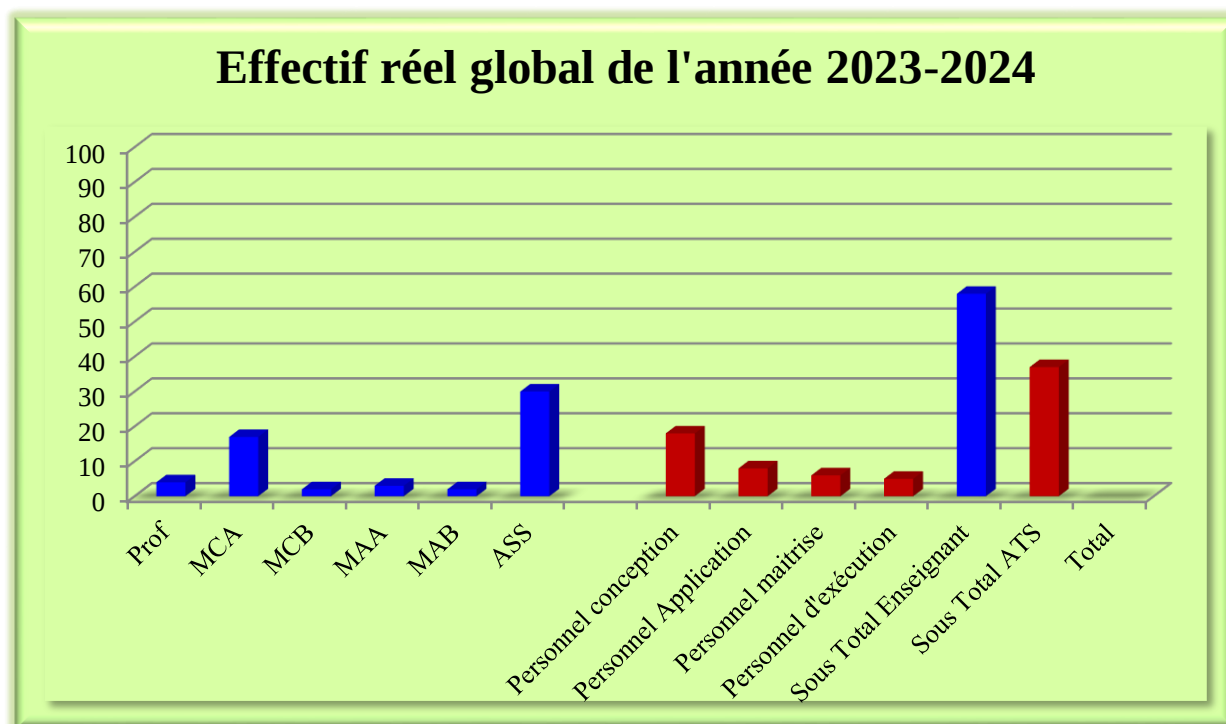


Etat d'exécution du plan GRH 2024

Corps	Effectif Réel global	Effectif Réel féminin	Promotion par échelon	Promotion par grade	Titularisation	Intégration	Réintégration	Nomination au postes up	Recrutement externe	Recrut produit de formation	Prise en charge	Détachement	Mise en dispo	Décès	Mise en retraite	Révocation	Démission	Mutation
Prof	04																	
MCA	17	01	04															
MCB	02			01														
MAA	03		01										01					
MAB	02				02													
ASS	30	02																
Sous Total Enseignant	58	02	05	01	02								01					
Personnel conception	18	13	01	01								01						
Personnel Application	08	07	01	02														
Personnel maitrise	06	06	01	01														
Personnel d'exécution	05	02													01			
Sous Total ATS	37	28	03	04								01			01			
Total	96	30	08	05	02							01	01		01			

Remarques:

- Sur un total de 96 personnels:
 - ❖ 58 actes au profit du personnel enseignants (60.41% de l'effectif total des enseignants).
 - ❖ 37 actes au profit du personnel ATS (38.54% de l'effectif ATS).
- 08 (8.33 %) promotions par échelon :
 - ❖ 05 promotions d'enseignants (62.50 %).
 - ❖ 03 promotions ATS (27.5 %).
- 04 changements de grade pour les ATS.
- 01 changement de grade pour les enseignants.
- 01 Mise en retraite pour ATS.



8.2-EXECUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

8.2.a-Exécution du Budget de fonctionnement 2023

Le tableau ci-dessous donne quelques chiffres sur l'exécution du budget de fonctionnement 2023 sur la base des engagements.

Exécution du budget 2023 sur la base des engagements

Sections	Budget primitif et révisé 2023	Crédits engagés 2023	Solde	Taux d'exécution
SECTION 1	85 700 000.00	81 711 982,91	3 988 017,09	95,35 %
SECTION 2	16 385 000.00	15 804 813.48	580 186.52	96%
TOTAL	102 085 000.00	100 016 796.39	4 568 203.61	96%

Cette situation est arrêtée sur la base des engagements effectués à la date prolongée de clôture des engagements à savoir le 31 Décembre 2023.

L'exécution du budget 2023 s'est inscrite dans le cadre de la politique articulée sur les trois priorités suivantes :

Priorité N° 01: Assurer dans le cadre de la section 1 des dépenses de personnels:

- Les 12 mois de salaires pour l'ensemble des personnels.
- Les 04 primes trimestrielles de rendement.
- Les rappels sur salaires antérieurs au 31/12/2022, et ce, en fonction des disponibilités de crédits.
- L'état matrice complémentaire 2023.

Priorité N° 02: Les travaux de réfection des sanitaires, plomberie et peinture.

Pour assurer les conditions nécessaires d'hygiène et propreté qui demandent un entretien régulier et permanent.

Priorité N° 03 : Equipement de tous les services de l'institut et se répartit comme suit :

- ✓ Enrichir la formation pour tous les cycles ce qui concerne l'aménagement de la bibliothèque.
- ✓ Prévoir le bon déroulement des soutenances, conférences pour le service doctorat.
- ✓ Réaliser concrètement l'apprentissage au cours des séances pratiques (matériel et articles de sport)

Le reliquat dégagé au 31/12/2023 à partir de la situation des engagements, est estimé à **4 568 203.61DA**, ce qui représente un taux faible de **4.47%** du Budget 2023. Ce faible reliquat enregistré à la section 1 est dû essentiellement au fait qu'un travail colossal a été réalisé:

- Quatre(04) virements pour un montant de **6909 240,00DA**
- Quinze(15) fiches d'économie pour un montant de **4670745,90DA**
- **4417 434,38DA** ont été consommés pour les rappels antérieurs à 2023.
- **18095859,50DA** ont été consommés pour l'état matrice complémentaire 2023

Les taux de consommation par chapitre sont donnés dans le tableau suivant:

Etat d'exécution du Budget 2023 par section et par chapitre

Chapitre	Budget révisée en DA	Consommation en DA	Solde en DA	Taux en %
22/01	26 500 000,00	25 711 657,00	788 343,00	97,03 %
22/02				
22/03	39 300 000,00	37 341 094,63	1 958 905,37	95,02 %
22/05	17 400 000,00	16 166 411,28	1 233 588,72	92,91 %
22/06				
21/08	2 500 000,00	2 492 820,00	3 988 017,09	99,71 %
Total S1				
23/11	100 000.00	99 300.00	700.00	99%
23/12	1 280 000.00	1 264 970.00	15 030.00	98.83%
23/13	2 000 000.00	1 993 292.98	6707.02	99.66%
23/15	20 000.00	19 998.00	2.00	99.99%
23/18	2 800 000.00	2 799 237.00	763.00	99.97%
23/19	2 900 000.00	2 760 000.00	140 000.00	95.17%
23/21	700 000.00	699 582.00	418.00	100%
23/22	2 500 000.00	2 494 716.00	5284.00	100%
23/23	2 100 000.00	2 098 917.50	1082.50	100%
23/30	1 400 000.00	998 000.00	402 000.00	71.29%
23/31	585 000.00	576 800.00	8200	100%
Total S 2	16 385 000.00	15 804 813.48	580 186.52	96%
Total Général	102 085 000.00	100 016 796.39	4 568 203.61	96%

8.2.b-Evolution du budget de fonctionnement durant les 4 dernières années

Le tableau suivant relate l'évolution du budget alloué à la faculté durant les quatre dernières années:

Evolution du budget alloué à l'institut durant les quatre dernières années

Année	Budget de fonctionnement en DA		Taux de répartition	Taux de consommation	Reliquat
2020	Sec1	76 472 000,00	85,48%	96 %	3 263 911,61
	Sec2	13 000 000.00	14.52%	96.22%	423 026.56
	Total	89 472 000.00	100%	95.79%	3 686 938.17
2021	Sec1	77 000 000,00	80,97 %	93,68 %	4 864 106,31
	Sec2	18 100 000.00	19.03%	98.02%	358 892.58
	Total	95 100 000.00	100%	94.51%	5 222 998.89
2022	Sec1	75 600 000,00	81,69 %	97,47 %	1 913 658,19
	Sec2	16 950 000.00	18.31%	97.36%	448 077.28
	Total	92 550 000.00	100%	97.45%	2 361 735.47
2023	Sec1	85 700 000,00	84,34 %	95,35 %	3 988 017,09
	Sec2	16 385 000.00	15.66%	96%	580 186.52
	Total	102 085 000.00	100%	96%	4 568 203.61
2024	Sec1	90 040 000,00	77,80 %		
	Sec2	25 703 600,00	22,20 %		
	Total	115 743 600,00	100 %		

L'augmentation est due en réalité à l'inflation, d'une part et l'augmentation de l'incidence financière due au recrutement massif des MAB, et à l'avancement d'échelons et des grades du personnel d'autre part.

9. PRÉSENTATION DU PROJET DE BUDGET 2024

Le budget alloué à l'institut en 2023 était estimé à **102 085 000.00 DA** réparti en:

- **85 700 000,00 DA** pour la section 1 —→ **84,34 %**
- **16 385 000.00 DA** pour la section 2 —→ **15.66%**

Relativement à celui de 2023, le budget 2024 est en hausse de **13 658 600,00 DA** soit environ **(+13,38%)**:

- Section 1: **85 700 000,00 DA** en 2023 **VS 90 040 000,00 DA** en 2024, ce qui représente un écart positif de **+ 5,06 %**.
- Section 2: **16 385 000,00 DA** en 2023 **VS. 25 703 600, 00 DA** en 2024, ce qui représente un écart positif de **+ 56,87%**.

La dotation 2024 allouée couvre aisément les douze mois de salaire et les quatre termes des primes de rendement sans compter l'augmentation prévue. La ventilation du budget de fonctionnement 2024 superposée à celle de 2023 est présentée dans le tableau suivant:

Ventilation du Budget 2024

Chapitre	Libellé	Budget 2023	Budget 2024	Variation
22/01	Rémunération principale	26 500 000,00	28 250 000,00	6,60%
22/02	Traitements des Contractuels			
22/03	Indemnités & Allocations Diverses	39 300 000,00	40 950 000,00	4,20%
22/05	Charges Sociales	17 400 000,00	18 340 000,00	5,40%
22/06	Œuvres Sociales			
21/08	Salaires des Enseignants Vacataires	2 500 000,00	2 500 000,00	0%
TOTAL SECTION 1		85 700 000,00	90 040 000,00	5,06 %
23/11	Remboursement des Frais	100 000.00	100 000.00	0%
23/12	Matériels et Mobiliers	1 280 000.00	950 000.00	-25,78 %
23/13	Fournitures	2 000 000.00	2 150 000.00	7,50 %
23/15	Charges Annexes	20 000.00	45 000.00	125 %
23/18	Travaux d'entretien	2 800 000.00	11 141 600.00	297,91 %
23/19	Frais de perfection à l'étranger	2 900 000.00	2 900 000.00	0 %
23/21	Matériel et fournitures informatiques	700 000.00	1 100 000.00	57,14 %
23/22	Matériel Pédagogiques	2 500 000.00	2 800 000.00	12 %
23/23	Frais Spécifiques à la P-G	2 100 000.00	2 000 000.00	-4,76 %
23/30	Stages en milieu professionnel	1 400 000.00	1 400 000.00	0 %
23/31	Frais de gestion liés à la recherche scientifique	585 000.00	1 017 000.00	73,85 %
TOTAL SECTION 2		16 385 000.00	25 703 600,00	56,87 %
TOTAL GENERAL		102 085 000,00	115 743 600,00	13,38 %

10. CONCLUSION

L'année 2023-2024 a été caractérisée par une variété d'activités, comme le montre notre rapport. Ce document présente les actions pédagogiques, scientifiques et financières que nous avons menées, en accord avec la politique de formation et de recherche du ministère et le plan d'action de l'Université des Sciences et de la Technologie « Mohamed BOUDIAF » D'ORAN.

La direction de l'Institut d'Education Physique et Sportive a attaché une grande importance à la fois aux enseignants-chercheurs et au personnel administratif. Tous ces efforts sont déployés pour offrir un environnement confortable et pratique à nos étudiants.

La direction de l'institut espère de nouveaux acquis et succès en tenant une réunion périodique tous les trois mois afin de suivre les différents développements au niveau de l'institut. Tous les points énumérés sont pour offrir à nos étudiants une formation de qualité leur permettant d'entrer dans le monde du travail.

Rapport élaboré à Oran, le 20 juin 2024, par:

Le Conseil de l'Institut d'Education Physique et Sportive